

PROGRAMME DE FORMATION EPI Equipier de Première Intervention

Public concerné :

Formation destinée au personnel désigné par le responsable de l'entreprise, conformément au code du travail Art R4227-39 « La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail. »

Autres articles Code du travail R4227-28, R4227-37, R4227-38 R6 A° PSAD

Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants).

Moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Supports de formation, Exposés interactifs, démonstration par le formateur, étude de cas, exercice sur feux réels.

Formateur spécialisé en sécurité incendie.

MATERIEL :

Les feux sont réalisés à l'aide de générateurs de flammes à gaz, ils sont sans danger pour les stagiaires, totalement sécurisés et propres.

Un extincteur à minima pour 2 stagiaires

Pré requis :

- Savoir lire, écrire et parler la langue française.
- Cour ou parking permettant la mise en place du bac à feu pour les simulations et la mise en œuvre des extincteurs.



Durée et nombre de stagiaires :

0.5 jour (3.30 heures)
60% pratique, 40 % théorie
Effectif : de 1 à 10 stagiaires.

A partir de 4 stagiaires, maximum de 10 stagiaires*

OBJECTIFS :

- Connaître les notions élémentaires de naissance et de propagation d'un incendie,
- Savoir choisir et utiliser judicieusement le moyen de lutte le plus approprié.
- Pouvoir réagir rapidement face à un début d'incendie et mettre en œuvre les moyens d'extinctions disponibles sur son lieu de travail,
- Participer à la prévention des risques incendie.

CONTENU :

THEORIE

La connaissance de l'établissement, de ses risques et de ses moyens de lutte contre l'incendie

La connaissance parfaite des consignes de sécurité

- Alarmes, intervention, évacuation

La théorie du feu

- Les causes
- Les mécanismes
- Les classes de feu
- Les procédés d'extinction

Les modes de propagation du feu

Les fumées et leurs effets sur l'homme

Conduite à tenir face à une personne brûlée ou intoxiquée par des fumées

Les moyens d'extinctions :

- Les différents types d'extincteurs, RIA
- Principe de fonctionnement
- Leur mise en œuvre

L'évacuation (information) :

- Rôle du guide file, serre-file, point de rassemblement.

PRATIQUE

Actions pratiques de mise en fonction, de tests et d'utilisation des extincteurs sur feu réel

Analyse des exercices et axes d'améliorations données par le formateur

Visite de l'établissement, repérage des circuits d'évacuation et du matériel incendie (organes de sécurité)

SUIVI ET EVALUATION :

Évaluation formative,

La validation de l'action se fait par la manipulation d'extincteur,

Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis.

PERIODICITE :

La périodicité du recyclage est déterminée par l'employeur.

Formation complémentaire : Equipier de Seconde Intervention (ESI).

Ref : INCE006_2023

Pour les dates, les lieux et les tarifs, veuillez nous contacter.